3.2 Document graphique

PLAN de ZONAGE *Nord commune*

éch. : 1/5 000 éme.

NORD

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Berrias & Casteljau

Département de l'Ardèche

Liste des emplacements réservés au profit de la commune

ER 1 La Rouvière. Parcelle 12 - Elargissement de voie - 305 m2.

ER 2 Les Esplantiers, Claveysson, Grangeon. Parcelles multiples - Voie de contournement - 15 421 m2.

- Ua — Zone urbaine dense à caractère central
- Ub — Zone urbaine de densité moyenne
- Uba — Zone urbaine secteur d'assainissement autonome
- Uact — Zone réservée aux activités
- Uh — Zone urbaine insuffisamment équipée
- Ut — Zone réservée aux équipements d'accueil de plein air
- AUo — Zone non équipée ouverte urbanisable sous conditions
- N — Zone naturelle ou forestière
- A — Zone agricole
- ★ Bâtiment représentant un intérêt patrimonial pour lequel le changement de destination est autorisé

Zones inondables étude complémentaire 2014 application de l'article R 111.2 du code de l'urbanisme

- Zone d'aléa fort, inconstructible
- Zone d'aléa moyen, inconstructible
- Zone d'aléa faible, inconstructible sauf en secteur urbanisé suivant prescriptions particulières
- Espace Boisé Classé
- Protection dans un périmètre de 500 m autour des monuments historiques
- Zone non aedificandi de 100 m pour raison sanitaire
- Emplacement réservé
- 75 m / 25 m — Marge de recul des constructions par rapport aux voies publiques
- Secteur avec orientation d'aménagement

PROCEDURE	prescription	délibération arrêtant le projet	approbation
Elaboration du P.O.S.			09/10/1998
1ère Modification			19/09/2007
1ère Révision du P.O.S. Elaboration du PLU.	01/09/2008	25/01/2018	14/11/2018

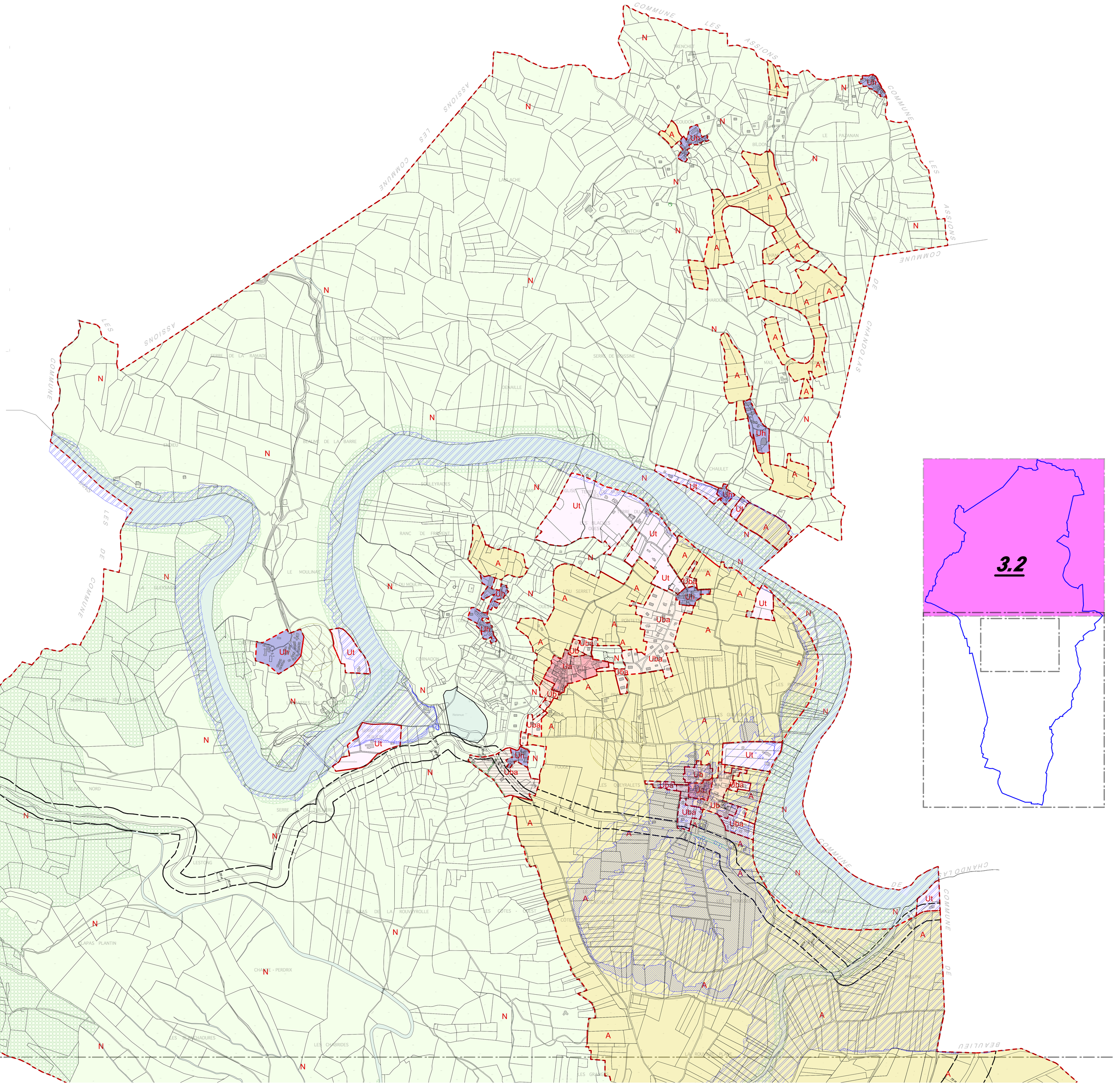

Plan 3-1 sud de la commune